Certifié par **ICERT SAS**

Parc d'Affaires
Espace Performance – Bât. K
35760 SAINT GREGOIRE
le 20 décembre 2013

Par :

Organisme de formation
Enregistré sous le n° **93 06 04289 06**

PLANNING 2025

Actualisation de la formation Spécifique des Coordonnateurs en matière de Sécurité et de Protection de la Santé

Modules		Nombre de jours	Dates
5 jours – 35 heures Semaine 15	Actualisation	5	Du lundi 07 au vendredi 11 avril 2025
5 jours – 35 heures Semaine 26	Actualisation	5	Du lundi 23 au vendredi 27 juin 2025
5 jours – 35 heures Semaine 48	Actualisation	5	Du lundi 24 au vendredi 28 novembre 2025

Nos tarifs, comprenant toute la formation, les documents et les déjeuners :

Actualisation 5 jours 1 650,00 HT 1 980,00 € TTC

Participants : minimum 6 - maximum 12
Lieu du stage : EUROPACTE - 114 chemin de la Plaine – Les Oliviers B2 – 06250 MOUGINS

Formateurs : Monsieur Frédéric BONTOUX
Monsieur Jean Claude WEIL

Intervenants : Monsieur BOTTREAU - CARSAT
Maître Stéphanie NOREVE – TAJ

Etabli le 27/09/2024

EUROPACTE
SIRET 394 632 772 00064 APE 7112B
114 Chemin de la Plaine - les Oliviers B2
06250 MOUGINS
Tél. 04 93 93 56 80 - Fax. 04 93 93 56 81
europacte@europacte.com

Formation
Actualisation des compétences CSPS

EUROPACTE

Organisme de formation
Enregistré sous le n°93 06 04289 06

Certification de produits
et services CPS SPS 0005/2013
Portée disponible sur www.icert.fr

Certifié par ICERT SAS
Parc d'Affaires
Espace Performance – Bât. K
35760 SAINT GREGOIRE
le 20 décembre 2013

ACTUALISATION DES COMPÉTENCES CSPS

Du lundi 07 au vendredi 11 avril 2025 (semaine 15)

ou

Du lundi 23 au vendredi 27 juin 2025 (semaine 26)

ou

Du lundi 24 au vendredi 28 novembre 2025 (semaine 48)

Afin de poursuivre votre mission de Coordonnateur SPS et conseiller la Maîtrise d'Ouvrage sur la mise en œuvre des nouvelles dispositions, vous vous devez d'effectuer un renouvellement de votre attestation tous les 5 ans.

Ce renouvellement prend place sur une période de 5 jours de formation.

Selon les articles R4532-25 & R4532-26 du Code du Travail :

Le Coordonnateur qui n'a pas suivi le stage d'actualisation dans la sixième année qui suit l'échéance de son attestation de compétence ou de sa dernière attestation de suivi de stage d'actualisation peut néanmoins s'inscrire à la formation.

L'organisme de formation s'assure toutefois que ce stagiaire est en capacité de suivre cette formation dans les conditions prévues au référentiel l'annexe III de l'arrêté du 26 décembre 2012 et peut soumettre le candidat à une vérification de ses connaissances et de ses savoir-faire professionnels.

Rappel : Le Coordonnateur SPS qui n'a pas suivi le stage d'actualisation de la formation spécifique ne peut plus exercer la fonction de Coordonnateur SPS (article 12 de l'arrêté du 26 décembre 2012)

RESPONSABLE ORGANISME DE FORMATION (OF) :

Madame Bénédicte BONTOUX

06 10 02 83 27

benedictebontoux@europacte.com

PRÉREQUIS :

Être **titulaire** de **l'attestation de compétence initiale CSPS**

ACTUALISATION DES COMPÉTENCES CSPS

OBJECTIFS ET CONTENU DE LA FORMATION :

Conformément à l'arrêté du 26 décembre 2012 (annexe II.2), à l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- d'intégrer les évolutions réglementaires majeures dans la mission SPS
- d'intégrer les évolutions techniques majeures dans la mission SPS
- d'intégrer les évolutions du domaine de la construction dans la mission SPS
- et d'échanger autour des pratiques professionnelles à partir de l'analyse des missions qu'il a effectué pour en retirer des axes d'amélioration,

Évaluation de fin de formation.

FORMATEURS :

- Monsieur Frédéric BONTOUX
- Monsieur Jean Claude WEIL

INTERVENANTS EXTÉRIEURS :

- Monsieur BOTTREAU - CARSAT
- Maître Stéphanie NOREVE - Cabinet d'avocats TAJ

DATES DES ACTUALISATIONS PREVUES POUR 2025 :

La formation se déroule sur 5 jours :

1) Du **lundi 07 au vendredi 11 avril 2025** (semaine 15)
2) du **lundi 23 au vendredi 27 juin 2025** (semaine 26)
3) du **lundi 24 au vendredi 28 novembre 2025** (semaine 48)

COÛT :

1 650 € HT par personne, incluant la formation, la documentation et le déjeuner des 5 jours de formation

Nombres de participants : minimum 6 et maximum 12

INDICATEURS :

INDICATEUR DE RÉSULTAT : 100 % des candidats obtiennent leur actualisation de compétence dans le niveau souhaité

INDICE DE SATISFACTION : 100 % des stagiaires sont satisfaits de la formation reçue

ACTUALISATION DES COMPÉTENCES CSPS

A NOTER :

Si vous êtes en situation de handicap et afin de garantir un accueil attentif, veuillez contacter :
Madame Bénédicte BONTOUX

Responsable Organisme Formation

06 10 02 83 27 - 04 93 93 56 80

benedictebontoux@europacte.com *ou* europacte@europacte.com

Nous pouvons également vous aider à monter le dossier AGEFIPH et CAP EMPLOI

EURO PACTE – SAS au capital de 37 505 €
R.C.S. Cannes B 394 632 772 – Code APE 7112 B
114 chemin de la Plaine – 06250 MOUGINS
Tél.: 04 93 93 56 80 - Fax : 04 93 93 56 81 - contact@europacte.com
PREVENTION – ANIMATION – COORDINATIONS SPS & Chantiers – TECHNIQUES - ENVIRONNEMENT